

Lagarde (57), le 14 avril 2025.

Communiqué de presse

La saison touristique est lancée sur le canal de la Marne au Rhin

Avec l'arrivée du printemps et des vacances de Pâques, c'est la saison touristique qui redémarre sur le canal de la Marne au Rhin, 2^e itinéraire touristique fluvial de France en termes de fréquentation sur sa partie la plus à l'Est. C'est l'occasion d'un coup de projecteur sur le tourisme fluvestre et cet itinéraire aux attraits multiples tant pour les plaisanciers que pour les amateurs de cyclotourisme et qui fait l'objet de projets de développement nombreux en lien avec les collectivités et partenaires territoriaux.

L'Est du canal de la Marne au Rhin 2^e itinéraire touristique fluvial de France... qui a encore un important potentiel de développement vers la Meurthe-et-Moselle et Nancy

Chaque année ce sont environ 3000 bateaux qui franchissent la grande écluse de Réchicourt-le-Château (57), ils sont encore plus nombreux un peu plus à l'est. Cela montre un réel intérêt du tourisme fluvial sur ce territoire qui bénéficie de nombreux ports et haltes fluviales et de la présence de bases de location, mais aussi d'offres de péniches hôtels.

Aujourd'hui, **le défi pour VNF, les territoires et les acteurs du tourisme est de renforcer encore l'attractivité du canal de la Marne au Rhin vers la Meurthe-et-Moselle, Nancy et la boucle de la Moselle.** Cela passe par d'importants investissements pour régénérer et moderniser l'infrastructure du canal : la gestion hydraulique est désormais supervisée depuis un poste de commande unique et les écluses automatiques sont réarmables à distance en cas de dysfonctionnement, un gain tant pour les plaisanciers que pour les collaborateurs de VNF.

Pour cela VNF travaille également afin de continuer à mieux répondre aux attentes des navigants et des professionnels (ex. élargissement des horaires de navigation en haute saison), de favoriser la création de nouveaux aménagements (ex. pistes cyclables) et offres de services (ex. bornes de dépotage, demain bornes électriques...) et de nouvelles activités sur et autour du canal.

Le projet artistique mené sur le fronton de l'écluse de Réchicourt-le-Château (voir communiqué dédié) constitue également un premier jalon d'une stratégie que VNF souhaite porter avec les collectivités et acteurs locaux sur l'ensemble de l'itinéraire vers Nancy afin de développer des initiatives artistiques au fil de l'eau.

Renforcer l'attractivité touristique des territoires tirer le meilleur parti de ce que peuvent offrir le canal et ses abords, leurs écosystèmes, les paysages, les activités, le patrimoine est au coeur de l'ambition portée par VNF en lien avec les territoires traversés.

Le tourisme fluvial, un vecteur de développement économique pour les territoires

Les fleuves, de rivières et de canaux du réseau VNF sont les espaces précieux d'un tourisme vert, authentique, loin de la foule. VNF développe le tourisme « fluvestre », qui allie fluvial et terrestre, activités sur et au bord de l'eau : la navigation professionnelle (croisière, excursion

ou plaisance locative) ou de plaisance, le nautisme, mais aussi le vélo ou la randonnée sur les chemins de halage, la découverte du patrimoine culturel et gastronomique. Cette adaptation à tous les rythmes en fait l'une des destinations phares pour les touristes en quête d'authenticité.

Concourant à l'amélioration du cadre de vie, la voie d'eau et ses abords deviennent des espaces attractifs et durables au bénéfice de tous, usagers, touristes comme riverains (**plus de 40% des habitants du Grand Est habitent à proximité d'une voie navigable**). Le fluvial concourt ainsi à l'aménagement des territoires et au renforcement de leur attractivité.

Ce phénomène génère aujourd'hui d'importantes retombées économiques qui restent peu connues : le secteur du tourisme fluvial produit en effet 1,4 milliard d'euros de retombées économiques, grâce à l'activité d'acteurs privés qui enregistrent 15,6 millions de journées/passagers, réalisent un chiffre d'affaires global de 723 millions d'euros et représentent 6 100 emplois directs.

En Grand Est, le poids économique du tourisme fluvial représente 91 millions d'euros par an et environ 250 emplois (hors covid - selon une étude publiée par VNF en 2020 en cours d'actualisation).

De nombreux gisements de croissance existent pour les prochaines années. Sur l'eau avec le développement de croisières (en groupe ou en individuel), d'excursions et de plaisance locative ou privée. Mais aussi sur terre avec le développement d'activités sur le domaine public fluvial : guinguettes, hébergements insolites, restaurant, tiers lieux, services dédiés à l'itinérance vélo. Sans oublier les activités fluviales, qui mêlent le fluvial et le terrestre, comme les nombreuses activités nautiques qui se développent sur les cours d'eau et plan d'eau de VNF : paddle, canoë-kayak, randonnée en aviron, petits bateaux électriques ...

L'objectif de VNF, en coordination avec les acteurs des territoires fluviaux, est de faire prospérer les activités touristiques. Les retombées économiques liées au tourisme fluvial pourraient atteindre jusqu'à 2 milliards d'euros par an à l'horizon 2030 en France.

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction territoriale Nord Est
communication.dtne@vnf.fr

Gaëlle Rimelen
06 88 09 50 47

Marina Bellussi
06 98 56 52 06